

Conditions générales – jeu-concours 25 ans Yarrah

En participant au jeu-concours Yarrah, vous acceptez automatiquement les conditions ci-après mentionnées.

À propos de la promotion

1. Tous les mois, nous lançons sur la page www.yarrah.com/yarrah25 un jeu-concours. Ce jeu-concours peut se jouer, tous les mois, jusqu'au 25 du mois.
2. Les participants peuvent rejouer tous les mois. À chaque jeu, un seul envoi correct par participant est inclus dans le tirage au sort.
3. Dans la dernière semaine du mois, le gagnant du mois est choisi.
4. En décembre 2017, le grand gagnant sera choisi parmi tous les envois corrects de l'année écoulée.
5. Le gagnant du prix mensuel et le grand vainqueur sont annoncés avec nom et prénom sur le site internet www.yarrah.com/yarrah25 et via la page Facebook de Yarrah. Le gagnant sera informé personnellement.
6. Les gagnants seront choisis complètement au hasard parmi les envois comportant la bonne réponse ou parmi ceux ayant joué au jeu-concours. Le résultat est définitif dès que le gagnant a été annoncé. Aucune correspondance ne sera alors plus possible à ce sujet.
7. Le participant donne ainsi son consentement quant au traitement de ses données personnelles dans le cadre de la participation à cette promotion. Les données personnelles seront traitées de manière confidentielle par Yarrah et non utilisées à d'autres fins.
8. Yarrah peut disqualifier les participants et/ou les exclure de la participation, s'il s'avère qu'ils n'agissent pas conformément aux conditions générales de cette promotion ou s'ils influencent de façon déloyale (le déroulement de) cette promotion.

À propos du prix

1. Le prix est adapté aux préférences du participant qui joue pour un chien ou un chat. Ce choix vous sera demandé au moment d'indiquer vos informations personnelles. Le prix n'est pas échangeable en argent comptant, ni en autres produits ou services.
2. Le gagnant du prix mensuel reçoit un lot d'aliments Yarrah pour +/-25 jours pour un chien ou un chat. On a pris compte ici les besoins moyens d'un chien ou d'un chat.
3. Le grand gagnant recevra un lot d'aliments pour +/-1 an (365 jours) pour un chien ou un chat. On a pris compte ici les besoins moyens d'un chien ou d'un chat.
4. Le prix sera envoyé en deux fois (2 portions pour 6 mois), en raison de la durée de vie limitée des aliments pour chats et chiens. 6 mois après l'envoi du premier lot d'aliments, le grand gagnant recevra un message l'informant que le deuxième lot va être envoyé, après quoi ce dernier sera effectivement envoyé.